

<http://eps.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1907>



# Projet national "Génération 2024". Labellisation des établissements

- Dispositifs Sportifs - Appel à projets -



Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2018

---

Copyright © EPS - académie de Rouen - Tous droits réservés

---

La candidature de Paris au Jeux Olympique de 2024 offre à notre pays une opportunité exceptionnelle de mettre le sport au coeur de notre projet de société en faisant de **la France une nation plus sportive et plus active**.

Elle nous permet également de mettre en avant la capacité indéniable du sport à constituer **un vecteur de politiques publiques dans de nombreux secteurs et à fédérer autour de ses valeurs des projets qui le dépassent**. Elle nous donne une occasion nouvelle de considérer **le sport comme un catalyseur** important de l'action publique en faveur de la jeunesse, de l'aménagement territorial, de l'emploi, de l'environnement, de **la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes** et de rappeler qu'il constitue **un facteur de santé publique, de cohésion et de mixité sociale incontestable**.

C'est dans cette optique que l'ensemble des ministères s'est mobilisé afin de dresser 24 mesures qui doivent constituer une part majeure de l'héritage durable de Paris 2024, au service des Françaises et des Français.

Les mesures issues de ce programme interministériel apportent une preuve supplémentaire de l'engagement et du soutien total de l'État au projet de Paris 2024. Elles témoignent de sa mobilisation permanente et traduisent l'ambition commune qui doit nous animer afin de mettre notre rêve olympique et paralympique au service de la société, pour aujourd'hui et pour demain.

*Le sport au service de la société*  


## Sommaire

### **Jeunesse / Éducation / culture " Créer un label « Génération 2024 » pour les établissements scolaires et universitaires**

" Amplifier le rôle du sport comme vecteur d'intégration et de cohésion sociale à travers les programmes Citoyens du sport et Service Civique sur la période 2017 - 2024

" Organiser la continuité entre sport scolaire/universitaire et sport fédéral

" Reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles du sport dans l'accueil et l'organisation des grands événements

" Créer un « pass sport et culture » pour les Jeux Olympiques et Paralympiques et les grands événements sportifs internationaux à partir de 2018

## Santé / Handicap

" Développer une offre d'activité physique accessible à tous et mettre en oeuvre la prescription d'activité physique pour les patients en affection longue durée (ALD), notamment à travers le programme « Sport sur ordonnance »

" Construire un plan stratégique 2018-2024 au service de la prévention du dopage et des conduites dopantes

- " Augmenter la pratique sportive des personnes en situation de handicap en France
- " Améliorer les résultats paralympiques de la France en créant une cellule de la haute performance paralympique à l'INSEP

### **Insertion Sociale / emploi**

- " Assurer une gestion sociale et responsable des chantiers liés aux Jeux
- " Développer la qualification et l'emploi
- " Poursuivre la création d'emplois dans le sport
- " Développer le sport en entreprise
- " Favoriser la réussite professionnelle des sportifs de haut niveau

### **Égalité femmes - Hommes**

- " Développer les compétitions mixtes à tous les niveaux afin de diversifier l'offre compétitive et accroître la pratique féminine
- " Encourager la féminisation des instances dirigeantes

### **Sport et territoires**

- " Créer et attribuer un label « Ville sportive - Horizon 2024 » afin de favoriser les communes qui s'engagent à travers un label récompensant l'investissement dans le sport
- " Soutenir la construction des équipements sportifs innovants et de proximité
- " Inscrire dans la durée la dynamique des Jeux comme vecteur d'attractivité touristique, d'innovation et de développement économique du territoire francilien
- " Créer l'Institut du Sport pour Tous
- " Valoriser les territoires ultramarins en prenant en compte leur spécificité
- " Développer une offre de pratique sportive renforcée, adaptée et ciblée dans les territoires ultramarins

### **Excellence environnementale**

- " Élargir et renforcer les engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs nationaux majeurs
- " Favoriser la pratique du vélo en intégrant dans l'ensemble des plans de déplacement un volet « modes actifs » comprenant un schéma directeur des aménagements cyclables